

Registre d'enquête publique :

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme peuvent être consignées sur le registre d'enquête publique déposé aux services techniques de la mairie 8, Avenue du Coat-Kaër. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique (Madame le commissaire enquêteur 8, Avenue du Coat-Kaër 29300 QUIMPERLE) ou par mail à l'adresse mail suivante : urbanisme@ville-quimperle.fr